

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze,

Le trois juin, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SOBRAQUES-BRAYE, CORNETI, ALLANIC, OLLIVAUD, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOU, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

A l'exception de :

Madame LE PAPE qui a donné pouvoir à Monsieur LE MAIRE,
Monsieur SAILLANT qui a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI,
Madame FRAUX qui a donné pouvoir à Monsieur DEUX,
Madame CARNAC qui a donné pouvoir à Monsieur BELLIOU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame RUSSELL est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

6/ MAISON DE RETRAITE PORNICHET CÔTE D'AMOUR – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

EXPOSÉ :

Par délibération n°13.07.03 en date du 18 juillet 2013, le Conseil Municipal a approuvé la promesse de vente du terrain et de la totalité de l'ensemble immobilier accueillant la maison de retraite « Résidence de la Côte d'Amour » à la SCI Lavoisier.

L'association Pornichet Côte d'Amour assure désormais la gestion de la maison de retraite Pornichet Côte d'Amour.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner son représentant au conseil de la vie sociale de la maison de retraite Pornichet Côte d'Amour.

DÉLIBÉRATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-21 autorisant le vote à mains levées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DÉCISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Désigne son représentant au conseil de la vie sociale de la maison de retraite Pornichet Côte d'Amour comme suit :

✓ Madame DESSAUVAGES.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

Date de convocation

28 mai 2014

Date du
Conseil Municipal

03 juin 2014

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 29

Votants ----- 33

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,



Jean-Claude
PELLETEUR

